

PRE-REQUIS OBLIGATOIRES A LA CERTIFICATION

| | AMIANTE sans mention | | AMIANTE avec mention | | DPE sans mention | | DPE avec mention | | PLOMB avec mention |
|---|--|---|--|--|--|---|---|--|--|
| | Certification initiale | Recertification | Certification initiale | Recertification | Certification initiale | Recertification | Certification initiale | Recertification | |
| 1^{er} Pré-requis : FORMATION | • Avoir suivi une formation de 3 jours dans les 18 mois du cycle de certification précédant votre évaluation | • Avoir suivi une formation de 3 jours dont min 1 jour dans les 18 mois du cycle de certification précédant votre évaluation | • Avoir suivi une formation de 5 jours dans les 18 mois du cycle de certification précédant votre évaluation | • Avoir suivi une formation de 5 jours dont min 2 jours dans les 18 mois du cycle de certification précédant votre évaluation | • Avoir suivi une formation de 3 jours dans les 18 mois du cycle de certification précédant votre évaluation | • Avoir suivi une formation de 3 jours dont 1 jour dans les 18 mois du cycle de certification précédant votre évaluation | • Avoir suivi une formation de 5 jours dans les 18 mois du cycle de certification précédant votre évaluation | • Avoir suivi une formation de 5 jours dont 2 jours dans les 18 mois du cycle de certification précédant votre évaluation | • Etre titulaire de la certification Plomb sans mention |
| Documents à fournir | Attestation de formation dans le domaine sur les compétences concernées de l'annexe 2 délivrée par un organisme de formation | | | | Attestation de formation dans le domaine sur les compétences concernées de l'annexe 2 délivrée par un organisme de formation | | | | Copie du certificat en vigueur |
| 2nd Pré-requis : EXPERIENCE PROFESSIONNELLE | | | • Etre Diplômé au minimum Bac + 2 dans le bâtiment | OU | • Etre Diplômé de niveau Bac + 2 (minimum) dans un domaine technique du bâtiment | | • Etre Diplômé Bac + 2 dans le bâtiment et 3 ans d'expérience professionnelle dans le bâtiment ^(*) | OU | • Avoir validé une surveillance Plomb sans mention |
| | | | • Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le bâtiment | | • Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine des techniques du bâtiment | | • Etre Diplômé Bac + 3 dans le bâtiment et 2 ans d'expérience professionnelle dans le bâtiment ^(*) | | |
| Documents à fournir | | | Copie du diplôme et/ ou extrait certificat de travail, bulletin de salaire, attestation employeur, extrait K bis pour les gérants. | | | | | | Copie du résultat de surveillance |
| | | | | | | | | | |

(*) Ces pré-requis peuvent être remplacés par un contrôle sur ouvrage DPE sans mention au tarif de 1 000€ HT (les formations restant elles obligatoires).
Se référer au dossier de candidature pour en faire la demande.